

LIVRET DEMARCHEUR CAMPAGNE TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Cher ingénieur Ecam,

Voici ton dossier de relance pour cette nouvelle campagne.

Les courriers et mails aux entreprises et aux ingénieurs ECAM ont été expédiés.

Bonne lecture et bon courage!

Avec nos sincères remerciements,

Pour toute question ou problème :

François-Régis PRINCE, Responsable Pôle Taxe d'Apprentissage AIE : 06 21 69 35 65 – fr.email@yahoo.fr

Audrey BALTZLI, Responsable Relations Ecole-Entreprises: 04 72 77 06 82 - audrey.baltzli@ecam.fr

1. INTRODUCTION : ENJEU, OBJECTIFS ET MODALITES DE COLLECTE POUR 2022

L'année 2021 a été moins perturbée par le COVID que l'année 2020 et le montant collecté est plus important que celui projeté par l'école et cela é été une bonne nouvelle.

L'enjeu est majeur pour l'ECAM et ta contribution est déterminante.

Ton objectif est de bien comprendre le circuit de décision du versement de la taxe et de faire en sorte que celle-ci soit versée à l'école. Les fiches entreprises te donnent de plus les versements des années précédentes et te permettent ainsi de vérifier la cohérence du discours qui te sera tenu.

Tu as des entreprises dans lesquelles travaillent des ECAM aussi n'hésite pas à les contacter pour les sensibiliser. Il se peut cependant que les informations ne soient pas à jour aussi nous comptons sur toi pour les réactualiser.

L'entreprise envoie directement le montant de sa taxe à l'école d'où l'importance du travail de relance.

Sont assujetties à la taxe d'apprentissage, les entreprises qui remplissent les conditions suivantes :

- 1. Avoir au moins 1 salarié,
- 2. Être domiciliées ou établies en France
- 3. Être soumises à l'IS (Impôts sur les Sociétés) ou à l'IR (Impôt sur le Revenu) au titre des BIC (Bénéfices Industriels et Commerciaux).

Ne sont pas assujettis à la Taxe d'apprentissage :

- 4. Les associations loi 1901 non passibles de l'impôt sur les sociétés,
- 5. L'État et les collectivités locales, les Établissements publics,



- 6. Les sociétés et autres personnes morales ayant pour objet exclusif les divers ordres d'enseignement
- 7. Les personnes imposées au titre des bénéfices non commerciaux

2. CONTENU DU DOSSIER

NOUVEAUTE CETTE ANNÉE : l'ECAM met à ta disposition une interface web en lien direct avec la base de données Pégase de l'école, où tu disposeras de tes fiches que tu pourras consulter et modifier directement.

Il est fortement conseillé d'utiliser ce moyen pour simplifier tout le processus de gestion de l'information.

Tu recevras donc cette année par mail ce livret avec les informations utiles suivantes :

- 1. Le lien de connexion au logiciel PEGASE : https://relances-taxe.ecam.fr/ avec ton login et ton mot de passe (envoyés à chacun par mail) qui te permettra :
 - De disposer de quelques liens utiles dans la page d'accueil
 - D'avoir accès à l'ensemble de tes fiches entreprises, tu pourras les classer par ordre alphabétique aussi bien individuellement que par leur appartenance à un groupe
 - D'ouvrir chaque fiche, la modifier en remplissant les champs autorisés, la sauvegarder et cela autant de fois que nécessaire
- 2. Le tutoriel pour pouvoir utiliser l'outil (très simple)

https://drive.google.com/file/d/197uFNR7-iN4TVnezttSbzy5I7DSQDsez/view?usp=sharing

- 3. Les liens vers quelques sites utiles (se connecter sur le menu « accueil » pour les voir)
 - Association
 - Plaquette taxe 2022
 - o Site web de l'école
- 4. Quelques informations complémentaires :
 - Des informations générales concernant la réglementation régissant la Taxe
 - Un exemple de fiche organisme du logiciel PEGASE
 - o Des consignes et aides pour la relance
- 5. La Liste des camarades participant à cette campagne sous format PDF.

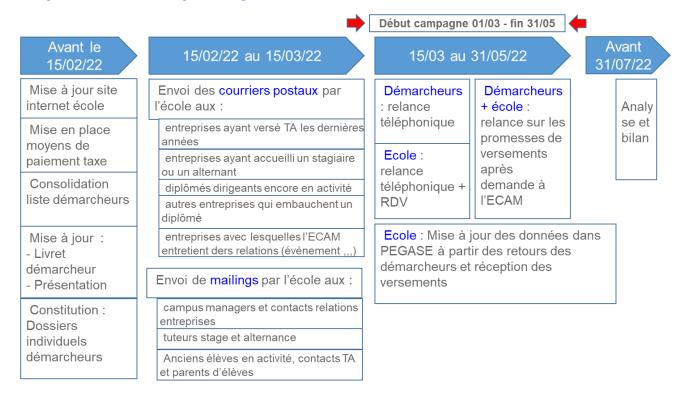
3. VERSER A ECAM LaSalle: MODE D'EMPLOI POUR LES ENTREPRISES

Voir les informations sur le livret

https://www.ecam.fr/wp-content/uploads/2022/01/2022-PLAQUETTE-TA-WEB-1.pdf



4. CALENDRIER DE CAMPAGNE



5. FICHE RENSEIGNEMENTS

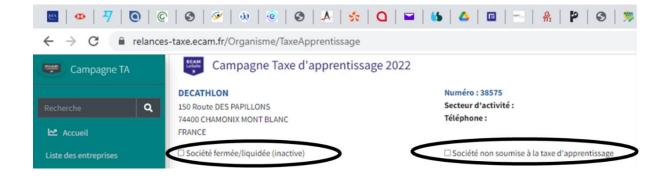
5.1. Exemple de fiche avec accès PEGASE

La fiche donne des informations sur l'entreprise mais il peut y avoir des imprécisions, erreurs, omissions dans la mesure où le travail de mise à jour est très difficile ; tu en es un des rouages et il faut savoir que l'ECAM fait vivre ce fichier au jour le jour !

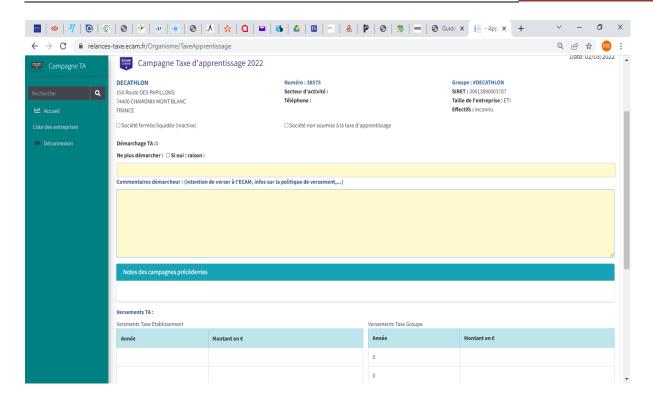
Seuls certains champs sont accessibles, ceux que tu peux modifier :

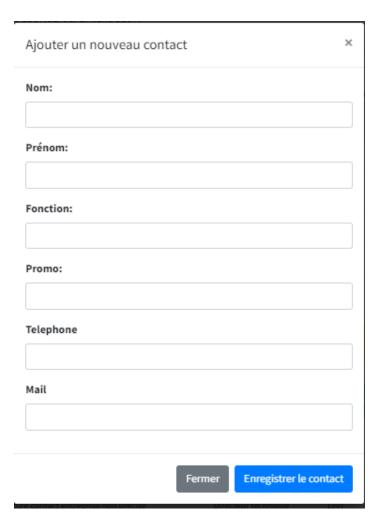
- 1) Cocher si nécessaire une des cases : société fermée / société non soumise à TA
- 2) Si la société n'est plus à démarcher, cocher la case et expliquer dans le champ juste audessous les raisons
- 3) Mettre les commentaires dans le champ commentaire
- 4) Si nouveau contact, cliquer sur l'icône « Ajouter un nouveau contact », remplir les champs et sauvegarder

Ne pas oublier de sauvegarder après (clique sur le bouton dédié en haut ou en bas de la page)











5.2. Exemple de fiche sous word

Si ce n'est pas ton nom qui est inscrit ou si le champ est vide, inscrire ton nom

. Démarcheur :MARTIN Jean-Pierre Campagne :

2020/2021

Date Impression: 16/03/2022

TECUMSEH EUROPE ENGINEERING CENTER 34785

SIRET: 80913310100026 Le n° SIRET est très Groupe: #TECUMSEH

ille de Washaasi een doit pas

Taille de l'entreprise : être modifié.

Effectifs :Inconnu Secteur d'activité :

Cases à cocher si nécessaire : si Adresse :

2 AVENUE DE LA LIBERATION

38290 LA VERPILLIERE démarchée, indiquer clairement

lCF les raisons

Les cases ne peuvent être cochées très aisément dans word et nous en sommes désolés; trouve cependant un moyen poque cela soit clair lors de la re saisie par l'équipe de l'ECAM (surlignage jaune, po

FRANCE	ies raiseris		l'équip	oe de l'ECAM (surlignage jaun	e,
Téléphone : Société fermée/liqui	dée (inactive) : \square	Société non soumis	se à la TA	: 🗆	
Ne plus démarcher :	Si oui : raison :				
Commentaires dér versement,)	marcheur : (intention d	e verser à l'ECAM,	infos sur la po	olitique de	
	Inscris ici tes remarque enregistrées dans la bas DECASE				

Notes des campagnes précédentes :

02/07/2020 ROMAIN.GIRAUD : (MARTIN Jean-Pierre) - Mail envoyé le 9/3/2020 à Béatrice Belmont beatrice.belmont@tecumseh.com 0474332534 et Sèverine Champagne severine.champagne@tecumseh.com 0474332533

Dans la rubrique « Notes » s'affichent automatiquement, lors de la saisie des informations, la date et le nom de la personne qui saisit dans Pégase. Il est donc normal que ce ne soit pas ton nom qui apparaisse. Les chargés de saisie ont néanmoins la consigne de mettre ton nom entre parenthèses avant le commentaire.



Versements TA:

Versements Taxe Établissement							
Année	Année Montant (euros)						
Versements précéd	lents:						
établissement et gr	oupe auquel est						
rattaché l'établisser	ment						

Versements Taxe Groupe							
Année	Montant (euros)						
2019	873.00						
2018	647.00						
2017	850.00						
2016	1579.00						
2013	1850.00						

Nouveaux contacts:

Nom	Prénom	Fonction	Promo	Tél.	Mail				
Reporte ici les nouveaux contacts Taxe ou Anciens élèves. IMPORTANT : récupère impérativement le NOM et									
PRENOM, et si possible l'adresse e-mail professionnelle									

 $\textbf{Contacts existants (dont stagiaires et alternants):} \ (\textit{Merci de rayer le nom du contact}$

s'il n'est plus dans la société. Merci de rayer sa fonction si celle-ci a changé)

Type Contact	NOM	Prénom	Rôle	Fonction	Promo	Date début	Date Fin	Tel. Pro	Mobile	Mail
PRO	ANCEL	Christophe	Emploi - Contact ; Relations Ecole- Entreprises ; Apprentissage - Maître	Specific products engineer		15/11/2018		04 74 82 21 84		christophe.ancel@ecam.fr
PRO	METRAL	Maxime	Stage - Maître de Stage	Ingénieur Calculs		02/05/2019		04 74 82 21 83		maxime.metral@tecumseh.com
PRO	OREVE	Marina	Stage - Administratif	SERVICE RH		02/05/2019		04 74 82 24 17		marina.oreve@tecumseh.com
STAGE	MARTINEAU	Erwan	Stage - Stagiaire		2021	03/06/2019	23/08/2019			
		+								

4 types de contacts: ANCIEN (ancien ECAM) / STAGE / ALTERNANT / PRO. PRO correspond aux Contacts Taxe ident dans l'entreprise et qui ne sont pas des anciens élèves. Dans la mesure du possible mets à jour ou barre les contacts indiqué ont quitté l'entreprise.



6. CONTACT DES ENTREPRISES

6.1. Modus operandi

Les fiches qui te sont attribuées sont celles dans lesquelles il y a un ou plusieurs anciens. Dedans il y a différents types de contacts :

- Ceux qui sont dans le circuit de décision du versement de la taxe,
- Ceux qui sont des anciens ECAM

Considère qu'il ne faut pas hésiter à utiliser ces différentes voies pour sensibiliser et obtenir le versement de la taxe pour l'ECAM.

Si les informations sur les fiches sont insuffisantes, ce qui peut arriver, n'hésite pas à utiliser internet ; de plus cette année nous mettons à disposition sur l'annuaire de l'ECAM (AIE) quelques fonctionnalités.

NB important : les fiches extraites de Pégase ne font ressortir que les coordonnées professionnelles des diplômés. Il ne faut pas reporter un n° de téléphone personnel du diplômé vu dans l'annuaire de l'association.

6.2. Utilisation de l'annuaire des anciens ECAM : AIE

6.2.1. Annuaire AIE

Chacun a accès à l'annuaire pour la durée de la campagne (cotisant ou pas cotisant). : https://www.ecam-alumni.fr/fr/espace-prive

Pour mémoire PEGASE, outil de CRM à partir duquel sont extraites les fiches de relance que tu reçois et l'annuaire de l'AIE sont distincts mais synchronisés ; cependant il peut bien sûr y avoir des écarts entre la photo (fiche extraite de PEGASE à l'instant « t ») et les dernières informations à jour, aussi nous te recommandons de toujours te référer à l'annuaire en cas de difficultés pour joindre un ancien.

6.2.2. Groupe Taxe Apprentissage

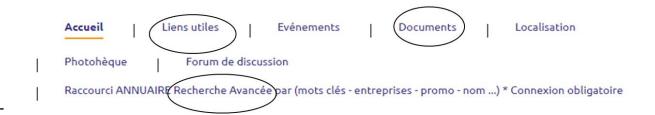
Cet accès te permet de rejoindre le groupe spécifique « Equipe Taxe d'apprentissage » dans lequel tu auras à ta disposition quelques fonctionnalités pour te faciliter le travail. La photo du site entourant ces fonctionnalités



en administration

Équipe Taxe Apprentissage

Pour l'ECAM Lyon



7. CONSIGNES POUR LES RELANCES TELEPHONIQUES

7.1. Types de correspondants

Si ton correspondant est un Ancien :

- lui demander la chaîne décisionnelle pour l'affectation de la T.A. dans son Entreprise,
- vérifier avec lui la liste des Anciens travaillant dans son Entreprise,

Si ton correspondant n'est pas un ancien :

- Vérifier le nom du décisionnaire pour la Taxe d'apprentissage dans l'entreprise
- Lui « vendre » l'ECAM LaSalle en utilisant les informations de la plaquette « Taxe d'apprentissage » ou le site internet de l'Ecole.

7.2. Situations

- Ton correspondant a du mal à répondre à tes questions, tu sens qu'il risque d'être agacé, demande-lui de rechercher "tranquillement" et de te répondre plus tard par téléphone ou par e-mail (quitte à le relancer si ça ne vient pas).
- « Je verse déjà! »: La plupart des « Anciens », décideurs dans leur Entreprise, sont favorables aux versements en faveur de l'Ecole. Beaucoup pensent qu'ils le font, donc qu'il est inutile de les relancer et vous diront qu'ils ont autre chose à faire. Dont acte! Sauf que certains sont étonnés quand on leur dit ce que leur Entreprise a versé. Le décideur donne des instructions au Service Comptabilité de son Entreprise ou à un Expert-comptable externe qui peut, éventuellement, interpréter « à sa façon » les instructions. Tout en restant poli et convivial, le Démarcheur doit donc essayer de faire passer le message que les versements effectués ne sont pas forcément à la hauteur de ce que pense le Décideur.



- **Nouvelle entreprise potentiellement verseuse** : si tu connais une entreprise que vous pensez pouvoir amener à verser de la TA à l'ECAM : Contacte François-Régis Prince ou Audrey BALTZLI pour savoir si cette entreprise n'est pas déjà démarchée :
 - Si oui on te communiquera le nom du Démarcheur en charge de cette entreprise et tu verras lui comment intervenir dans l'entreprise (soit lui, soit vous).
 - Si non: tu pourras démarcher cette entreprise, rédiger une fiche, sur un document Word vierge, avec les indications nécessaires et indiquer Mr. ou Mme Untel, sa fonction, connaissance de (ton nom, ta promo)
- Fiches « Ne pas démarcher » : Pour des raisons comptables les fiches ne peuvent être supprimées du Fichier. Dans le temps, des entreprises ferment, des entreprises qui versaient ne versent plus (par ex: l'Ancien qui faisait verser n'est plus là)... Si une Entreprise vous parait n'avoir aucun intérêt à être démarchée, cochez « ne pas démarcher » sur la fiche en indiquant la raison dans le champ « Notes ». Elle ne sera plus distribuée à l'avenir. Il n'y a que le Démarcheur, qui a le contact avec l'entreprise, qui puisse le faire. L'équipe TA ne peut vérifier les milliers de fiches du fichier.

NB : Certaines fiches qui avaient été catégorisées « Ne pas démarcher » peuvent être réactivées suite à un nouvel élément : par exemple, un apprenti vient d'intégrer cette entreprise. La décision de ne pas verser à l'ECAM peut évoluer.

- Répartition entreprises & démarcheurs : Certains Démarcheurs peuvent être affectés à une population particulière. Hormis ces cas, la répartition des fiches aux Démarcheurs est aléatoire. En particulier nous ne prenons en compte aucun aspect géographique. Deux points sont respectés (sauf exception) :
 - Renvoi au Démarcheur des fiches traitées par lui l'année précédente. Si des fiches sont sorties du circuit on lui en envoie d'autres en remplacement.
 - o Envoi à un même Démarcheur de toutes les fiches d'un Groupe.

NB: Il est évident qu'un Démarcheur qui souhaite traiter une Entreprise ou un Groupe (parce qu'il y connait des gens capables d'influer sur le versement de la TA) se verra attribuer les fiches correspondantes à condition que la demande soit faite avant fin janvier.

- Ingénieurs ECAM issus de l'Alternance

Les Ingénieurs ECAM issus des formations par alternance de l'ECAM LaSalle sont intégrés dans notre fichier. Pour rappel, on compte aujourd'hui trois formations d'ingénieur par alternance :

- La formation d'ingénieur ECAM spécialité Génie industriel et Mécanique en partenariat avec
 l'ITII de Lyon : GIM
- La formation d'ingénieur ECAM spécialité Energie (exploitation et maintenance) en partenariat avec l'ITII de Lyon : EEM
- o La formation d'ingénieur ECAM spécialité BOIS en partenariat avec la MFR Cormaranche



A l'issue de leur formation ce sont TOUS des ingénieurs ECAM. Sur les fiches-entreprises vous les trouverez, dans la rubrique « Contacts », avec la mention « Ancien élève-ISP-MMP (ou GIM ou EEM ou Bois) ».

- Stages et Alternance

Lorsqu'une Entreprise emploie, ou a employé après le 1er janvier 2020, un Stagiaire ou un Alternant venant de l'ECAM l'information est portée sur la fiche-entreprise. C'est un argument important pour notre démarchage.



8. APRES LES RELANCES

8.1. Mise à jour des fiches entreprises

Celle-ci est automatique si tu travailles sur PEGASE

En revanche si tu travailles avec les fiches word :

Porte tes commentaires sur le document Word et fais-les apparaître de manière visible (surlignés en jaune ou police en rouge par ex). Les commentaires doivent rester synthétiques et succincts.

Ensuite les renvoyer à :

- Audrey BALTZLI 04 72 77 06 82 audrey.baltzli@ecam.fr et
- François-Régis PRINCE, Responsable Taxe d'Apprentissage AIE: 06 21 69 35 65 fr.email@yahoo.fr

8.2. Fiche de synthèse

Cette fiche est très importante. Elle permet de noter les remarques des Démarcheurs et d'effectuer des statistiques. Remplis bien tous les cadres. N'y porte pas d'informations sur des Entreprises ou des Groupes. A me renvoyer : FR Prince, fr.email@yahoo.fr

Merci et bon courage!